

L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Sexe : M F
 Établissement Scolaire : _____ Classe : _____

A-t-il déjà présenté des allergies (cocher la case correspondante) :

ALIMENTAIRE		MÉDICAMENTEUSE		ASTHME		AUTRE	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si oui préciser la cause de l'allergie, les conséquences possibles (asthme, urticaire, œdème de Quincke, boutons, eczéma...) et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

A-t-il eu d'autres difficultés de santé : maladie, accident.... (Les indiquer en précisant les dates)

Précautions à prendre : Par rapport aux difficultés de santé signalées (régime alimentaire spécifique par exemple)

Un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) **a-t-il été mis en place pour la scolarité : Oui**, **Non** **Si oui fournir la copie.** En centres de vacances et de loisirs, l'accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé doit se faire, lorsqu'il est possible, conformément aux prescriptions de l'encart N°34 du B.O du Ministère de la jeunesse et de l'Éducation du 18 Septembre 2003. Celui-ci en prévoit toutes les modalités.

AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS (port de lunettes, prothèse dentaire...)

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé de l'enfant)

VACCINS			VACCINS RECOMMANDÉS	
		Dates Derniers rappels		Dates
Diphtérie	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Hépatite B	_____
Tétanos	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Rubéole / Oreillons / Rougeole	_____
Poliomyélite	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Coqueluche	_____
Ou DT Polio	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Autres, préciser : _____	_____
Ou Tétra coq	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____		_____
BCG	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____		_____

L'ENFANT DOIT-IL SUIVRE UN TRAITEMENT À L'ACCUEIL DE LOISIRS : Oui, Non

Si oui, lequel : _____ Dans ce cas, il est impératif de joindre l'ordonnance en cours de validité et les médicaments correspondants : boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice, ainsi qu'au besoin, une lettre explicative signée et datée. **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

AUTORISATION DE SORTIE (choisissez une option parmi les 2 suivantes en cochant la case correspondante)

- L'enfant est autorisé à rentrer seul à la fin du temps d'accueil
- L'enfant n'est pas autorisé à rentrer seul auquel cas : qui est autorisé à récupérer l'enfant ? : Le père, La mère, autres :

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Si un des parents n'est pas autorisé à récupérer l'enfant, il est impératif de joindre une pièce justificative légale.



RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

MÈRE TUTRICE

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Profession : _____ ☎ Domicile : _____
 ☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____ Courriel : _____

PÈRE TUTEUR

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Profession : _____ ☎ Domicile : _____
 ☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____ Courriel : _____

SITUATION PARENTALE : Mariés , Séparés , Divorcés , Pacsés , Union Libre , Veuf (ve) , Célibataire

Qui a la garde de l'enfant : Le père , La mère , Autre : _____
 (Joindre la copie du jugement statuant sur la garde de l'enfant)

CAF de : _____ N° de CAF : _____ MSA : oui non
 N° de sécurité social couvrant l'enfant : _____

LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR *(les dossiers incomplets ne seront pas validés)*

- Carnet de santé de l'enfant ou photocopie des vaccinations
- Fiche d'**Aide au temps libre** de la CAF (si vous en bénéficiez)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les habitants de Riez)
- Justificatif d'assurance en responsabilité civile
- Pour les familles extérieures à Riez, une autorisation de la mairie de résidence.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), _____ Responsable légal de l'enfant, _____ reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exacts les renseignements fournis,

- **Autorise** mon enfant à participer à toutes les activités du centre ce qui implique que mon enfant peut être **transporté** en véhicule (minibus, car, bateau, métro, train).
- **Autorise** le directeur du centre à prendre toutes les mesures nécessaires **en cas d'urgence** et notamment à faire pratiquer toute intervention décidée par un Médecin.
- **M'engage** à informer par écrit l'Accueil de Loisirs de toute modification qui surviendrait en cours d'année.
- **Autorise** expressément et sans contrepartie l'association **Les Francas des Alpes de Haute Provence** à prendre ou faire prendre des photos de mon enfant au cours des activités organisées dans le cadre de l'Accueil de loisirs ; et à les utiliser sur tout support de communication en interne.
- **Je déclare** avoir pris connaissance du projet éducatif **des Francas des Alpes de Haute Provence**, du projet pédagogique de la Mare *(les projets sont consultables sur notre site web : www.lamare.alshriez.fr)* et du document de fonctionnement remis avec cette même fiche.

A Riez, le _____

«Lu et Approuvé» (mention manuscrite)
 Signature **obligatoire** du responsable légal de l'enfant



LA MARE – ACCUEIL DE LOISIRS DE RIEZ – FONCTIONNEMENT 2018–2019

PUBLIC

- Les enfants âgés de 3 à 14 ans **domiciliés sur Riez ou sur une des communes conventionnées** (Roumoules, Puimoisson, Saint Jurs, Saint Martin de Brômes et Sainte Croix du Verdon).
- Les enfants des communes extérieures scolarisés à Riez ont accès au **Périscolaire du matin et du Soir** sans autorisation préalable de leur commune d'origine. Par contre, pour avoir accès au centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires, les familles doivent obtenir de leur commune, une autorisation d'inscription, à condition que celle-ci ait passé une convention avec la commune de Riez. Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

PÉRIODE SCOLAIRE

Les mercredis pour les 3-12 ans :

- Journée complète de 8h à 18h : *Arrivée entre 8h et 9h30 | Départ entre 17h et 18h*
- Ou demi-journée matin de 8h à 13h30 : *Arrivée entre 8h et 9h30 | Départ à 13h30 (temps de repas inclus)*
- Ou demi-journée après-midi de 12h à 18h : *Arrivée à 12h | Départ entre 17h et 18h (temps de repas inclus)*

Périscolaire à l'école élémentaire :

- Matin de 7h45 à 8h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- Soir de 16h30 à 18h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

VACANCES SCOLAIRES

- **3 à 9 ans :**
 - De 8h à 18h : *Arrivée entre 8h et 9h30 | Départ entre 17h et 18h*
- **10 à 14 ans (10 ans révolus) :**
 - Journée complète de 8h à 18h : *Arrivée entre 8h et 9h30 | Départ entre 17h et 18h*
 - Ou demi-journée matin de 8h à 13h30 : *Arrivée entre 8h et 9h30 | Départ à 13h30 (temps de repas inclus)*
 - Ou demi-journée après-midi de 12h à 18h : *Arrivée à 12h | Départ entre 17h et 18h (temps de repas inclus)*

LIEUX D'ACCUEIL

PÉRIODE SCOLAIRE

- **Les mercredis** : les enfants sont accueillis à l'école maternelle.
- **Périscolaire** : les enfants sont accueillis à l'école élémentaire. Ils sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes.

VACANCES SCOLAIRES

- **3 à 9 ans** : les enfants sont accueillis à l'école maternelle
- **10 à 14 ans (10 ans révolus)** : les enfants sont accueillis à l'école élémentaire (*pour des raisons pratiques, cette tranche d'âge peut aussi être accueillie à l'école maternelle : les enfants concernés seront alors accompagnés par les animateurs à 9h30 au plus tard sur l'école élémentaire*).

INSCRIPTION

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription, **dûment complétés et accompagnés de l'ensemble des pièces justificatives demandées**, conditionnent l'inscription de votre enfant aux activités de l'accueil de loisirs.

ANNULATION

Les annulations s'effectuent **une semaine** à l'avance quelle que soit la période. Passé ce délai, l'inscription de l'enfant à une activité vous est facturée si l'absence / annulation de l'enfant n'est pas justifiée par un certificat médical ou cas de force majeure.



ALSH La Mare – École Maternelle rue pont Jacquet La Rougrière 04500 RIEZ

04 92 79 97 42 | Direction 07 67 59 85 23 | Direction Adjointe 07 67 82 18 32 | direction@alshriez.fr | www.lamare.alshriez.fr

LA MARE – ACCUEIL DE LOISIRS DE RIEZ – FONCTIONNEMENT 2018–2019

REPAS

REPAS DE MIDI

Les repas de midi sont à charge des familles. Ils sont à prévoir pour les accueils du mercredi et des vacances scolaires.

Nous disposons de réfrigérateurs dans lesquels les repas sont entreposés le matin dès l'arrivée des enfants sur les centres : prévoyez des boîtes hermétiques **avec le nom et prénom de l'enfant** à cet effet.

Nous vous invitons à être vigilant quant au conditionnement des repas. Privilégiez des sacs isothermes pour le transport de ces derniers.

Important : tous les repas qui sortent du réfrigérateur pendant le temps du repas n'y retournent pas après. Autrement dit : nous jetons les denrées non consommées par vos enfants.

GOÛTER

Le goûter est fourni par le centre sur : le périscolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

TENUE ET MATÉRIEL

- 1 sac à dos contenant 1 gourde de 0.5l (1l en été) minimum
- 1 tenue adaptée aux activités de loisirs de plein air avec des chaussures attachées
- En fonction du temps, prévoir une tenue adaptée
- En été, **sont obligatoires** : la casquette ou le chapeau, la crème et les lunettes solaires

L'ÉQUIPE DE DIRECTION PEUT REFUSER LA PARTICIPATION DE VOTRE ENFANT À UNE ACTIVITÉ SI SA TENUE N'EST PAS ADÉQUATE
(ex : randonnée en tongs, etc...).

TARIFS

ADHÉSION

Une **adhésion familiale** (quelque soit le nombre d'enfants) à l'association **Les Francas des Alpes de Haute Provence** d'un montant de **14€** est demandée **pour l'année scolaire en cours**. Elle sera à renouveler à chaque rentrée scolaire de septembre. Elle conditionne l'inscription des enfants sur les différents temps d'activité de l'accueil de loisirs (mercredis, vacances scolaires, périscolaire et NAP).

Cette adhésion conditionne la couverture d'assurance pour toutes les activités pratiquées par vos enfants.

TARIFS PAR TEMPS D'ACCUEIL :

MERCREDIS		PÉRISCOLAIRE (mensuel)	
· Demi-journée matin ou après-midi	6€	· Périscolaire matin	8.40€
· Journée complète	7.70€	· Périscolaire soir	14.30€
VACANCES		· Périscolaire matin et soir	18.60€
· Demi-journée matin ou après-midi	6€		
<i>(les réservations en demi-journées sont exclusives au groupe de 10-14 pendant les vacances scolaires)</i>			
· Journée complète	7.70€		

Certaines activités et séjours peuvent nécessiter une participation financière supplémentaire de la part des familles.

Les règlements s'effectuent à chaque fin de mois au bureau de l'accueil de loisirs situé à l'école maternelle. Vous pouvez également les déposer durant les temps d'accueil du périscolaire à l'école élémentaire auprès de l'équipe de direction (Cathy et Philippe).

